

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

COMITÉ DE RÉDACTION.

Dr A. T. BROUSSEAU.
Dr NORBERT FAFARD.
A. HAMON, (Paris).
Dr H. E. DESROSNIERS.
Dr A. LAMARCHE.
H. R. GRAY.
Dr A. G. A. RICARD.
Dr J. E. BERTHELOT.
Dr, S. LACHAPELLE.
Dr. J. D. GAUTHIER.
Dr. C. N. BARRY.
Dr. JOS. ASSELIN.

Dr J. A. LARAMÉE.
Dr E. P. LACHAPELLE.
Dr A. B. LAROCQUE.
Dr A. A. FOUCHER.
J. L. ARCHAMBAULT.
Dr A. LAPORTE.
L. DAGRON RICHER.
Dr G. ARCHAMBAULT.
Dr. A. T. BRISSON.
Dr. ED. GAUVREAU.
Dr. S. CHEVAL.
S. LACHANCE.

Dr W. H. HINGSTON.
Dr W. MOUNT.
Dr L. J. V. CLÉROUX.
C. A. PFISTER.
L. H. ARCHAMBAULT.
EMILE VANIER.
Dr LS. LABERGE.
Dr S. DUVAL.
Dr. A. PICHÉ.
D. J. E. TREMBLAY.
Dr. M. FILIATRAULT.
Dr. J. PELLETIER.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit être adressé au

Dr. J. I. DESROCHES, Redacteur Principal et Gerant, No. 189, rue Amherst, ou Boîte 2027 P.O., Montreal.

Le Journal paraît du 10 au 15 de chaque mois.

Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.

Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

 Notre Agent Collecteur pour la ville de Montréal est
M. Edouard Chevalier.

M. le Dr J. E. Tremblay, No. 196 $\frac{1}{2}$, Rue Amherst, à la charge
des annonces.

MAISON FONDÉE EN 1851.

HENRY R. GRAY

CHIMISTE-PHARMACIEN

114, RUE ST-LAURENT, 114,
MONTREAL.

*Médecins, Hôpitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges Universités
etc., fournis de Drogues. Appareils chimiques à conditions
libérales, au prix du gros, qualité garantie*

BUREAU PUBLIC, D'ANALYSES

C. A. PFISTER
PROFESSEUR DE
PHYSIQUE et de CHIMIE
— A —
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
No. 162 Rue Mignonne.
Coin St-Denis.
MONTREAL.

N. FAFARD, M. D.
PROFESSEUR DE
CHIMIE
— A —
L'UNIVERSITÉ LAVAL
344 Rue Amherst, 344
MONTREAL.

Analyses Chimiques Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—co-
masie—Substances Pharmaceutiques—Produits Industriels—Denrées Ali-
mentaires et Boissons—Examens Microscopiques—Recherches Toxicolo-
giques, Etc., Etc.

Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielles, Etc.

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. III

MONTRÉAL, MARS, 1887

NO. 17.

SOMMAIRE.

Travaux originaux : Société d'Hygiène de la Province de Québec.— Séance du 10 mars 1887.— L'hygiène et le choléra.— Chronique de l'Hygiène en Europe. — *Reproductions* : — L'hygiène de la table, les poissons.— La Propriété de l'individu et de la maison. — *Variétés* : — Edilité Montréalaise pour 1887-88.— Statistique mortuaire.— Statistiques intéressants.— L'hygiène des mains.— Le Retour de M le Dr Brodeur à Montréal. — La Gazette Médicale de Montréal.

Travaux Originaux.

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-Verbal de la séance du 10 Mars 1887.

Présidence de M. le Dr Norbert Fafard.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Nomination de nouveaux membres.

Membres Correspondants ; M. Silvestro Zinno professeur de chimie à l'université de Naples, membre du Conseil d'Hygiène de cette ville, etc ; M le Dr Margotta, Secrétaire du Conseil d'Hygiène de Naples, conservateur de la vaccine, directeur de la *Gazetta di medicina publica* ; M le Dr Alfonso Montefusco, médecin de l'hôpital Cotugno à Naples, rédacteur à la *Gazetta di Medicina publica* ; M le Dr Francisco Bifulco, médecin à l'hôpital Cotugno, collaborateur de la *Gazetta di medicina publica*, Naples ; M. le Dr

Horace Caro, médecin à l'hôpital Cotugno, collaborateur de la *Gazetta di medicina publica*, Naples ; M Petro Garcia Faria, ingénieur de caminos canales y puertos, secrétaire du conseil d'hygiène de Barcelone, président des sciences naturelles et mathématiques de l'Athenso. etc ; M Calle Merced, Barcelone, Espagne ; M Don Benito Aviles, directeur du journal la *Higiène*, Madrid ; M le Dr Albert Palmberg de Wibora, Finlande ; M le Wagner, architecte de Grenoble, auteur d'un travail remarquable sur le plomb ; M. le Dr D. Utudjian, médecin du Palais Impérial, rédacteur du journal hygiénique *sehate* [santé] à Constantinople.

Membres titulaires [Montréal] : MM. les Drs C. N. Barry, A. Cheval, J. E. Tremblay, M Filiatrault.

M. le Président annonce que l'élection des officiers pour l'année commencée au mois de janvier de cette année est à l'ordre du jour.

Le dépouillement des Scrutins donne le résultat suivant : Président, J. L. Archambault, avocat ; 1er vice président, C. A. Pfister ; 2^{em} vice président, le Dr J. L. V. Cléroux ; trésorier J. Z. Resther ; secrétaire le Dr J. I. Desroches.

Comité de régie ; MM. les Drs Norbert Fafard, W. Mount, A. A Foucher, C. N. Barry, M.M. les pharmaciens H. R. Gray et S. Lachance, M. Emile Vanier ingénieur civil.

M. le Dr N. Fafard, avant de quitter le siège présidentiel, félicite M. le Dr W.

Mont de sa nomination à la présidence de la commission municipale. M. Gray est passé au conseil d'hygiène de cette ville en donnant l'expression de ses connaissances approfondies en matières d'administration sanitaire.

M. le Dr Morent parla ensuite de quelques unes des causes de la mortalité chez les enfants. Le manque de connaissance de l'hygiène, la mauvaise habitude qu'ont les mères de familles de médicamenter leurs enfants avec des drogues achetées chez l'épicier du coin, chez le pharmacien, sans avis préalable du médecin, constituent un danger social qui cause la mort chaque année à des milliers d'enfants. Le Journal d'Hygiène Populaire, qui poursuit la noble mission de la vulgarisation de l'hygiène, mérite l'encouragement de tous. A l'approche de l'été, je m'efforcerais, dit-il, de solliciter une allocation de notre conseil de ville, afin de permettre à cette publication, un exemplaire spécial et extra, traitant de l'hygiène et des maladies de l'enfant.

On discute ensuite la question des diplômes ; il est résolu d'accorder des diplômes aux membres honoraires et titulaires membres correspondants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Dr. J. I. DESROCHES,
Secrétaire.

L'HYGIÈNE ET LE CHOLÉRA.

Les provinces de Valparaiso et d'Antofagasta dans le Chili sont actuellement sous le coup d'une épidémie de choléra. Dans un petit village à 35 milles de Valparaiso, il y a déjà eu plus de 600 cas et 300 décès environ.

En commençant ce travail nous rappellerons au lecteur que nous sommes

par nature trop confiants dans l'avenir, trop oublieux de l'expérience du passé et pleins de sécurité dans le présent. Nous pouvons nous appliquer cette sentence du fabuliste,

L'homme est de glace aux vérités ;
Il est de feu pour le mensonge.

Tout irait pour le mieux au sein des sociétés si nous comprenions que nous sommes tous égaux devant l'hygiène, tous solidaires devant le danger ; ce sont là des nécessités sociales auxquelles personne n'a droit de se soustraire. Aussi, l'application de l'hygiène chez un peuple n'est pas une atteinte à la liberté individuelle quand il s'agit de sauvegarder la santé de tous et d'arriver à éloigner ou à éteindre les épidémies qui ont moissonné les peuples par millions depuis tant de siècles.

La genèse des maladies pestilentielles épidémiques réside toute dans l'ignorance absolue des lois de l'hygiène publique et privée, et la réceptivité plus ou moins grande des peuples et des individus pour les fléaux est en rapport avec l'observation des lois de la propreté. Personne alors n'a droit d'ignorer l'hygiène et la propreté, ce qui, d'ailleurs, est absolument la même chose.

Si tout individu voulait se conformer à la constitution des grandes lois de l'hygiène des peuples, non seulement il se mettrait à l'abri des épidémies, mais encore il travaillerait sûrement à la disparition du choléra, de la diphthérie, de la variole, de la fièvre typhoïde, de la peste ; car c'est dans la malpropreté que les épidémies viennent puiser sans cesse leurs forces et, pour ainsi dire, leur vie.

La grandeur et la prospérité d'une nation est donc intimement liée à la pratique de l'hygiène, à la salubrité des habitations et des villes.

L'hygiène de la maison est l'indispensable facteur de l'hygiène des villes.

Alors la stricte obligation "d'ouvrir largement ses portes à l'air et à l'eau ; d'avoir des maisons salubres ; d'évacuer hors de la ville le plus rapidement possible et au plus tard dans la journée, toutes les matières sales, liquides ou solides, provenant des résidus de la vie ou des déjections humaines."

L'air pur est le *pabulum vitae* par excellence ; l'eau, divinisée par la Cité Antique, est la plus cruelle ennemie des miasmes délétères.

Il y a un fait incontestable : les villes peu salubres payent toujours le plus lourd tribut aux fléaux. Les épidémies cholériques que la France a subies dans ces dernières années ont pu encore nous convaincre que la propreté du logis s'élève à la hauteur d'une véritable importance sociale.

Rappelons nous, comme conclusion ultime de ces faits, le deuil qui s'est si lourdement appesanti, en 1884, sur les villes de Marseille et de Toulon.

Le temps est donc opportun, à l'approche de l'été, menacés que nous sommes par le choléra, qui sévit sur ce continent, de chercher à améliorer l'état sanitaire du Canada, de la province de Québec en particulier.

Ce journal, depuis sa création, a enregistré tous les ans un progrès nouveau, une tentative plus ou moins féconde en faveur de l'hygiène dans notre province de Québec. D'abord, nous sommes heureux d'appeler l'attention sur la création d'une commission provinciale d'Hygiène qui, durant l'épidémie, en 1885, par son entente consommée, ses connaissances approfondies, ses qualités d'initiative et d'autorité, a donné l'expression de sa nécessité et de ses remarquables travaux sur l'hygiène publique. Nous voudrions encore l'existence de cette commission pour servir de guide dans les solutions des questions sanitaires qui se présentent à la considé-

ration des municipalités disposés à se montrer soucieuses de la santé de leurs habitants.

Nous signalerons ici les conditions sanitaires dans lesquelles se trouvent nos villes du Canada et particulièrement Montréal, la métropole du pays.

Montréal, en raison de sa population (200,000 habitants) de son accroissement rapide, a droit de compter, pour ne pas éprouver de mécomptes, dans des projets d'assainissement de longue durée. Montréal est très bien situé : sur le versant d'une haute montagne, étendu sur le littoral du plus grand fleuve du monde, au cours rapide, le drainage en est ainsi rendu très facile. Avec un bon système de canalisation et des dispositions réglementaires pour l'aménagement hygiénique dans l'intérieur des habitations, nous pourrions faire de notre ville une des plus salubres du continent.

Actuellement, l'évacuation des immondices de toutes sortes se fait à Montréal de la façon la plus contraire à une hygiène bien entendue. Il importe donc, dans l'intérêt de la santé publique comme dans l'intérêt commercial du pays, de rendre la métropole du Canada prospère à ce double point de vue. Les différents projets de canalisation de MM. Berlier, Eachus et Target, James Lesmon, Waring, Durand Claye font l'objet des sérieuses considérations des villes Européennes et américaines. Déjà, plus de 200 de ces villes ont mis à exécution l'un ou l'autre de ces systèmes qui leur donnent pleine satisfaction.

Ayons donc, nous aussi, la bonne fortune d'avoir un bon système d'égouts qui assurera la salubrité des habitations et un prompt éloignement des immondices qui influencent tant l'atmosphère urbaine.

En attendant la réalisation de ce

beau rêve, il est urgent d'opérer les réformes suivantes : suppression des fosses fixes ; établissement des water-closets avec chasse d'eau suffisante, ventilés par la prolongation du tuyau de chute jusqu'au toit avec l'installation de bons siphons obturateurs à chaque jonction ; séparation de l'égout de la rue du drain de la maison par un bon siphon intercepteur ventilé par un tuyau allant au toit de la maison ; abolition des lieux d'aisance en connection avec le drain de la maison.

Pour assurer une bonne exécution des dispositions réglementaires pour l'aménagement hygiénique de l'intérieur des maisons, une ville a besoin d'un homme compétent et possédant des connaissances approfondies en matières d'administration sanitaire.

Notre système de vidange est des plus déplorable. Pourquoi n'adoptons nous pas le procédé de vidange inodore, système Talard. "Il est basé sur l'action de la pression atmosphérique, laquelle agit sur les matières à extraire pour les précipiter dans des tonnes hermétiquement closes dans lesquelles ont fait le vide sur le lieu même de l'opération au moyen d'une puissante pompe pneumatique à bras ou à vapeur. L'appareil à vapeur remplit une tonne en trois minutes : avec l'appareil à bras il faut 5 à 7 minutes pour remplir une tonne de 15,00 à 2000 litres. Ajoutons que le tuyau d'aspiration des matières est diaphane à son entrée dans la tonne et que l'on peut voir tout ce qui se passe pendant l'opération. De plus, les gaz délétères sont brûlés par le foyer de la locomotive ou par un autre foyer, accompagnant la pompe à bras. Il en résulte que ce procédé ne laisse échapper aucune odeur, et qu'il satisfait à toutes les conditions exigées par les prescriptions hygiéniques."

Nous résumons ici d'autres réformes

indispensables à la propreté d'une ville, et que nous empruntons à M. Chevalier le regretté président de la Société Française d'Hygiène de Paris.

"1o Point de dépôts ni de projections d'immondices sur la voie publique, car ils ne tardent pas à dessiminer et à produire de la boue.

"2o. Conservation des immondices dans la maison jusqu'à ce que passent les voitures destinées à les enlever. Les voitures, peu élevées jamais surchargées pour ne pas répandre leur trop plein, seront affectées à certains quartiers et y circuleront à des heures fixes, où elles recevront immédiatement les ordures des maisons.

"3o. Ecoulement direct à l'égout des eaux ménagères.

"4o. Placement d'urinoires sur la voie publique, en grand nombre et construits avec soin.

"5o. Etablissements de latrines publiques en proportion suffisante, disposées et surveillées de manière à ce qu'elles ne se convertissent pas en cloaques."

L'arrosage de la voie publique à Montréal laisse beaucoup à désirer. Nous le répétons la première loi de l'hygiène urbaine est d'éviter la poussière : car il est reconnu que l'air se trouvant en contact avec le sol contient toujours des miasmes capables d'engendrer les maladies. A cet effet les rues devront être arrosées et balayées souvent. A Rouen et dans d'autres villes les rues sont arrosées avec une solution de chlorure de calcium. Ce sel immerge le sol et, comme il est fortement hydrométrique, il rend durable pendant plusieurs jours l'humidité qu'il lui communique ; il forme une espèce de patine et dès lors, plus de sécheresse ni poussière.

Nous devrions en faire l'expérience, la chose en vaut la peine.

Enfin, on ne peut promener nos regards sur les foyers domestiques sans être profondément attristé des tortures qu'endurent des milliers de familles. L'air et la lumière, ces deux éléments indispensables à la vie de l'homme, que la nature prodigue à profusion, sont marchandés d'une façon indigne par les propriétaires dans les villes, à des milliers de ménages. Nous avons dans notre ville des bouges infects où une plante ne saurait vivre, où un chien deviendrait consomptif, où l'obscurité, l'humidité, les odeurs repoussantes se confondent dans un milieu dix fois trop petit. Dire que ce hideux état de chose existe dans toutes les grandes villes ! Est-ce étonnant après cela de voir tant de misères, tant de vices, tant de calamités au sein des sociétés modernes ! Le cachot du bandit est souvent moins contraire aux opérations de la vie. Allons donc compatriotes, unissons nous pour pratiquer une chose extrêmement utile : populariser les préceptes de l'hygiène, car "c'est par l'hygiène que les nations deviennent grandes, puissantes et prospères ; c'est par le défaut d'hygiène qu'elles s'étiolent dépérissent et s'éteignent."

"Les peuples grandissent par la vertu qui est la racine, la base, la pierre angulaire de l'hygiène ; ils déchoient par le vice qu'en est la négation."

Ici nous terminons ce travail déjà trop long, mais que la menace du choléra exigeait de nous. Nous le répétons, en mettant en pratique les grandes lois de l'hygiène publique et privée nous échapperons aux terribles atteintes du fléau. Comme à Paris, en 1884, le choléra, s'il franchit nos frontières, mourra indubitablement faute d'aliment. Suivons les progrès de l'hygiène.

Soyons sages et prudents.

Dr. J. I. DESROCHES.

CHRONIQUE DE L'HYGIENE EN EUROPE.

Ce qui est licite et illicite dans la fabrication du vin.— L'office municipal de santé de Milan.— Manuel d'hygiène rurale.— L'éclairage au gaz et l'éclairage électrique.— Commission espagnole pour la falsification des vins.— Commission des logements insalubres.— L'academie de médecine et l'acide salicylique.— Un nouveau désinfectant.— Etablissements insalubres, incommodes et dangereux.— Le congrès d'hygiène de Vienne.—

Dans notre précédente chronique nous avons parlé d'un travail du Professeur Gabba sur la souillure des cours d'eau par les résidus industriels. Aujourd'hui nous allons présenter à nos lecteurs une savante étude de ce Professeur sur ce qui est licite et illicite dans la vinification. L'auteur passe en revue tous les procédés employés pour faire le vin, nous ne le suivrons pas, car cet examen est très long. Nous citerons d'après lui les conclusions du rapport qui accompagnait le projet de loi allemand sur le commerce des aliments.

1o. Le nom de vin doit être donné seulement à la boisson qui s'obtient par la fermentation alcoolique du moût de raisin sans aucune adjonction ;

2o. La préparation des vins par les méthodes de la gallisation, (1) de la petiotisation, (2) de la chaptalisation (3) est permise à condition que les vins ainsi obtenus ne seront pas vendus pour des vins naturels, et que le mode de leur préparation soit bien indiqué lors de la vente.

(1) — Mode de correction du vin selon le procédé du Dr L. Gall. Le moût normal devant contenir, d'après le Gall, 20 o/o de sucre et 0, 5 o/o d'acide, si le moût ne contient pas cette proportion il faut ajouter du sucre et de l'eau de façon

L'emploi du glucose contenant des substances nocives est prohibé.

30. Convertir des vins blancs en rouge en employant des matières colorantes hétérogènes est un artifice qui permet de vendre le vin sous un nom qui ne correspond pas à sa véritable nature.

Si les matières colorantes sont nocives, cette pratique est dangereuse pour la santé.

40. Additionner le vin d'essence, de glycérine ou autre substance destinée à donner au vin une meilleure apparence ne peut être autorisé.

50. Traiter le vin avec du plâtre ou de l'alun est nuisible à la santé.

60. Pour conserver le vin on peut recommander la pastorisation ; la sulfuration doit être très limitée et faite avec du soufre exempt d'arsenic.

70. Les liquides vendus sous le nom de vins et fabriqués avec de l'eau, de l'alcool, du sucre, de la crème de tartre, des arômes (avec ou sans adjonction de vin, ne pourront plus être vendus comme vin, mais sous une dénomination qui permettra de les distinguer facilement.

Le Pr Gabba ajoute que cette loi fut votée par le Reichtag et qu'elle est actuellement en vigueur.

* * *

Le Dr Dell'Acqua a publié dernièrement le compte rendu statistique de l'office municipal de santé de la ville de Milan. Dans ce volume in 4 de 111 pages, il y a de nombreux et intéressants docu-

ments statistiques concernant la variole, la vaccination, la diphtérie, etc.

La commission municipale de santé se compose de 8 membres, 4 Docteurs, 3 professeurs, un ingénieur. Dans l'année 1885, elle tint 9 séances et s'occupa de 38 sujets différents. Dans le compte rendu du Dr Dell'Acqua ces sujets sont exposés ; mais comme ils traitent d'affaires locales, nous n'en dirons rien.

* * *

Notre collègue de la Société Française d'Hygiène, M. J. Vidal, membre du Conseil d'Hygiène du Rhône vient de publier un très intéressant volume sous le titre " Manuel d'Hygiène rurale. "

Le sous titre " Notions élémentaires d'hygiène à l'usage des municipalités, des écoles et des populations de la campagne " montre bien que l'auteur a traité tout ce qui ressort de l'hygiène : alimentation et aliments, accidents et les soins qu'ils nécessitent, l'habitation et sa construction, les vêtements, les métiers et les habitudes, etc.

Nous signalerons à notre distingué collègue un oubli, involontaire sans doute ; dans le chapitre relatif à l'eau potable, il n'y a pas un mot concernant le danger de l'emploi des tuyaux de plomb. Ce danger était connu de M. Vidal, puisque dans une savante *étude sur le service des eaux alimentaires dans les campagnes*, il réclamait l'emploi de tuyaux en poterie à l'exclusion des tuyaux de plomb.

En somme l'ouvrage de M. Vidal est intéressant et remplit bien le but que l'auteur se proposait : instruire les habitants des campagnes des notions élémentaires d'hygiène que la plupart ignorent. Le but si louable de l'auteur ne sera atteint que si les paysans lisent ce livre ; nous

à avoir du goût de composition normale. Les résultats ainsi obtenus sont pitoyables d'après Girard.

(2) — Procédé de fabrication du vin dû à M. Pétiot. Consiste tout simplement à faire fermenter les résidus du moût avec de l'eau et du sucre.

(3) — Adjonction de marbre blanc en poudre, de sucre ou de Glucose. Le vin est moins acide, plus riche en alcool et en sucre.

craignons que beaucoup n'en prennent point la peine.

* *

Le Dr Renk de Munich a étudié l'influence de l'éclairage au gaz et de l'éclairage électrique sur la production de chaleur et d'acide carbonique au Théâtre royal de Munich. Il y avait 1290 spectateurs et la représentation a duré de 5 h $\frac{1}{2}$ à 10 h $\frac{1}{2}$ du soir.

La lumière électrique était donnée par 1400 lampes Edison. Voici le tableau des observations faites.

GAZ.

température	acide carbonique
parterre : - - - 11o 1	- - - 2,176
galerie supérieure : 10o 7	- : - 2,855

ELECTRICITÉ

température	acide carbonique
parterre : - - - 7o 7	- - - 1,221
galerie supérieure : 7o 4	- - - 1,43o

* *

Par décret du 7 janvier, le gouvernement espagnol a institué une commission chargée d'étudier et de présenter au ministre les moyens preventifs et repressifs nécessaires pour empêcher l'adultération des vins espagnols.

* *

La commission des logements insalubres de la ville de Paris vient de reconstituer son bureau. Parmi ses vices présidents, nous avons été heureux de remarquer le nom de notre savant ami le Dr Félix Bremond; nous lui adressons ici toutes nos félicitations.

* *

L'academie de médecine, dans sa séance du 25 janvier, s'est prononcée dans l'importante question du salicylage. Le rap-

porteur était l'éminent professeur d'hygiène du Val de Grace, le Dr Vallin. Les conclusions suivantes ont été adoptées.

1o. Il est établi par l'observation médicale que des doses faibles mais journalières d'acide salicylique peuvent déterminer des accidents graves en certaines circonstances chez les personnes que l'âge et spécialement les altérations de la fonction rénale rendent plus impressionnables.

2o. L'addition même à faible dose de l'acide salicylique ou de ses dérivés aux aliments ou aux boissons n'aurait être autorisée.

* *

Un nouveau désinfectant pour chambres de malades a été présenté récemment à la société médicale de Berlin. Il est composé d'huile de romarin 10 parties, d'huile de lavande 2 $\frac{1}{2}$ parties, huile de lin 5 $\frac{1}{2}$ parties et d'acides azotique dans la proportion de 30 à 1 $\frac{1}{2}$ parties. On agite la bouteille avant d'en faire usage, et on prend quelques gouttes qu'on laisse évaporer dans la pièce. Ce produit neutralisera les odeurs et les exhalaisons des maladies infectieuses.

* *

L'architecte en chef de la Préfecture de police, M. H. Bunel, vient de publier la deuxième édition de son livre sur les établissements insalubres, incommodes et dangereux. (*)

Cette deuxième édition complètement refondue et considérablement augmentée est, à véritablement parler, un nouvel ouvrage qui est divisée en trois parties. La législation et la jurisprudence concernant les établissements insalubres sont traitées

avec le plus grand soin dans la première partie. La deuxième partie est consacrée aux inconvénients et conditions techniques d'autorisation généralement proposées par les conseils d'hygiène publique et de salubrité. Les différents commerces ou industries sont classés par ordre alphabétique, ce qui facilite considérablement les recherches.

La troisième partie renferme le texte complet de décrets, ordonnances, arrêtés et instructions concernant les établissements insalubres ainsi que la nomenclature complète de ces établissements.

Ce livre est très précieux, car il contient une quantité considérable de documents qu'il faudrait chercher dans une masse de recueils de lois, décrets, bulletins de conseils d'hygiène, etc. M. Bunel en écrivant cet ouvrage a fait œuvre utile et saine; tous les maîtres d'usine, les médecins, les architectes etc, lui seront reconnaissants d'avoir amassé, recueilli tous ces documents et de les avoir publiés en volume. Nous remercions sincèrement le savant auteur d'avoir mis ce volume à notre disposition, car dans bien des cas il nous permettra de ménager notre temps en simplifiant notre travail.

* * *

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs du congrès qui va se tenir à Vienne du 26 septembre au 1 octobre 1887. Nous avons reçu dernièrement le programme des communications qui vont y être faites. Leur importance montre que les hygiénistes du Canada devraient y prendre part en envoyant leur adhésion au savant secrétaire générale le Professeur Von Gruber, 1 Tienfen Grabe, Wien, Autriche. D'ailleurs la nomenclature suivante montrera à nos lecteurs, combien les discussions seront intéressantes.

Moyens de reconnaître les qualités hygiéniques de l'eau : Pr Gartner d'Iéna.

L'approvisionnement d'eau dans ses rapports avec le développement et l'extension des maladies infectieuses. Dr Hueppe de Wiesbaden.

Mise en valeur des eaux d'égout et préservation des eaux des fleuves : Pr Frankland de Yew Reigate, Pr König de Munster, Pr Muntz de Paris.

Canalisation : Durand Claye de Paris.

Falsification des aliments, règlements et prophylaxie : Pr Brouardel et Pr Pouchet de Paris, Dr A. Caro de Madrid, Dr Ferrière de Genève, Pr Hilger d'Eerlangen, Société des analystes de Londres.

De l'allaitement des enfants : Pr Soxhlet de Munchen.

Alcoolisme : Président Goemon Boursuis de La Haye, Directeur Flood de Christiania, Dr Gauster de Wien, Pr Guillaume de Neufchatel, A Lammers de Bremen.

Acclimatation et hygiène des troupes : Dr Mahly de Bâle, Pr Treille de Paris.

Lumière et chaleur solaire dans les bâtiments ; Dr Clément de Lyon, Pr F. Von Gruber de Wien.

Eclairage électrique et au gaz : Dr Renk de Munchen.

Surveillance médicale dans les écoles : Dr Wasserfuhr de Berlin, Pr Cohn de Breslau, Dr Napias de Paris.

L'enseignement et l'hygiène : Pr Fodor de Buda Pest, Pr Kuborn de Seraing luttich, Pr Layet de Bordeaux, Dr Gauster de Wien, Dr Custer de Rheineck.

Lois concernant la protection du travail et d'hygiène dans les fabriques ; Dr Schuler de Mollis, Inspecteur Whymper de Londres.

Isolement des Hôpitaux : Dr Bohm de Wien, Pr Félix de Bucharest Dr Sorensen de Copenhague ;

Désinfection : Pr Richard de Paris, Dr Loffler de Berlin, Pr Dobroslavine de St. Petersbourg,

Chiffons infectés : Dangers et prophylaxie : Dr Ruyx de La Haye, Pr Corfield de Londres, Pr Finkelnburg de Boun, Dr Mouton de Gravenhage, Pr Vallin de Paris.

Dernières épidémies de choléra en Europe : Prs Proust et Ballet de Paris ; Prs Sormanie de Pavie et Pagliani de Turin ; Dr H. User de Madrid, Pr Babes de Buda Pest, Pr M. Gruber de Graz.

Réceptivité des différentes races à l'égard des germes infectieux : Pr Chauveau de Lyon, Dr Buchner de Munich.

Hygiène navale : Pr Proust de Paris, Dr Schmidt de Cuweven, Pr Bambas d'Athènes, Dr Lederer de Wien.

Mesures internationales de prévention des épidémies : Pr Finkelnburg de Boun, Dr L. Murphy de Londres, Pr Semmola de Napies, Dr Londeregger de St Gall, Pr Vallin de Paris, Pr Rozsahegyi de Klausenburg.

Résultats préventifs des vaccinations : M. Chamberland de Paris, Dr Custer de Rheineck, Pr Esokor de Wien, Dr Lydtin de carlsruhe, Dr Puty de Halle.

Questions climatologiques et météorologiques. Pr Hann de Wien.

Appréciation de l'état de l'atmosphère au point de vue de l'hygiène : Pr M. Gruber de Graz.

Batteries de cuisine et vases en métal : Pr Ludweg de Wien.

Tuyaux de plomb pour conduites à eau : M A. Hamon de Paris.

Causes de prédisposition aux maladies infectieuses : Pr Weichselbaum de Wien.

Statistique des maladies infectieuses : Loyka de Prague.

Malaria de Rome : Pr Marchiafava de Rome.

Propagation de la diphthérie : Pr Teissier de Lyon.

Crétinisme. Dr Kretter de Gray.

Etat hygiénique de la ville de Bordeaux : Une exposition se tiendra dans les bâtiments mêmes du congrès.

Deux mois avant le congrès ou au plus tard un mois, la commission fera imprimer en deux langues (française et allemande) un résumé clair et assez étendu des communications des différents orateurs ; textes originaux et traductions seront remis à tous les membres du congrès.

Nul doute que ce nouveau congrès d'hygiène, le sixième, n'ait un succès aussi grand, plus grand même que les précédents. Nous le lui souhaitons et s'il l'a, son savant et sympathique secrétaire général le Pr Gruber devra s'en attribuer une bonne part, car ce succès sera dû à son activité infatigable.

(Paris) A. HAMON.

REPRODUCTIONS.

L'HYGIÈNE DE LA TABLE.

LES POISSONS.

LA CARPE. Le nom vulgaire de carpe désigne un des poissons les plus répandus et les plus connus de l'Europe, qu'on rencontre dans presque toutes les rivières et tous les étangs.

Ausone ne nomme pas la carpe parmi les poissons de France de son temps, ce qui fait supposer qu'elle a été introduite dans nos rivières postérieurement à lui, comme elle l'a été en Angleterre sous Henri VIII. Le poisson rouge de la Chine, si commun dans nos bassins, est une variété de carpes.

Cette espèce vit longtemps hors de l'eau ;

elle aime les rivières limpides, et prospère cependant dans les étangs. Sa longévité est légendaire. Quelques carpes des étangs de Fontainebleau remontent, dit-on, au temps de François Ier.

Quand ce poisson est bien nourri, et qu'il ne sent pas la vase, défaut commun des carpes d'étang, c'est une nourriture saine, légère, et de bon goût. Les mâles sont plus recherchés, et le morceau de choix est la tête.

Quand ce poisson n'est pas trop gros, on l'ouvre par le milieu comme un pigeon, et on en fait une friture qui est excellente. On le mange aussi grillé, à la Chambord, au bleu, ou en matelotte : on peut même en faire un rôti fort estimé.

LE MAQUEREAU. — Sur tous les marchés de France, du mois d'Avril au mois d'août, aucun poisson de mer ne se rencontre plus abondamment que le maquereau. Cette espèce est remarquable par un corps en forme de fuseau, une tête petite des nageoires postérieures vigoureuses, l'œil recouvert d'une sorte de membrane gélatineuse, les dents nombreuses et pointues, la peau dépourvu d'écaillés.

Les Parisiens seront surpris d'apprendre que le maquereau, qui leur fournit pendant l'été une nourriture si abondante et si agréable, est à peine considéré en Hollande, et n'est consommé en Angleterre, que par les pauvres. Cette dépréciation paraît résulter de ce que ce poisson n'arrive à sa perfection que sur nos côtes de la Manche. Celui de la Méditerranée trouve peu d'amateurs en Provence.

Aristote, Plin, Martial, Perse, et diverses autres écrivains anciens, ont parlé du scombre. Il figure parmi les poissons dont on avait coutume, à Rome, de faire des conserves à l'aide du sel. Il paraît qu'on l'enveloppait de papier, et que l'on en menaçait les vers des mauvais poètes,

comme on les menace aujourd'hui du poivre ou de la canelle.

La chair du maquereau est ferme, blanche, peu encombrée d'arêtes, appétissante, et réparatrice ; mais elle passe avec raison pour difficile à digérer. Les mâles sont préférés à cause de la laite.

Quand il a été salé, sa saveur et sa digestibilité diminuent. Dans cet état, il devient, en carême, une des bases de l'alimentation des petits ménages ; mais son usage échauffe.

Bellonius blâme la manière de ceux qui ont bouillir le maquereau pour le manger ; il dit qu'on ne doit servir ce poisson que rôti ou grillé. Ce jugement est arbitraire, et les estomacs robustes se trouvent également bien de le manger au beurre noir, au court-bouillon, à la bretonne, en filet, ou avec cette sauce aigrelette qui a voulu leur nom aux groseilles épineuses.

LE THON. — Dans les approvisionnements de l'ancien monde, aucun poisson n'était comparable à celui-ci, et son abondance est encore telle, qu'on pourrait pêcher dans la seule mer méditerranée, dit un auteur, assez de thons pour nourrir tous les peuples de l'Europe et de l'Asie.

La pêche du thon date de la plus haute antiquité. C'était surtout aux deux extrémités de la Méditerranée, aux endroits où elle se rétrécit et où les poissons voyageurs sont obligés de se rapprocher, que l'on en faisait de grandes captures. A l'Orient, la mer Noire leur offrait une nourriture abondante, à cause de la quantité de fleuves qui s'y déchargent ; ils s'y portaient en foule, en printemps et Aristote croyait même qu'ils ne se multipliait pas ailleurs. C'est de leur abondant passage à certaines saisons qu'une partie de golfe de Byzance a pris le nom de corne d'or. Aujourd'hui encore,

les thons fourmillent dans le Bosphore. A l'Occident, cette pêche n'est pas moins ancienne. Les Phéniciens l'avaient établie de très bonne heure du côté de l'Espagne, Les salaisons d'Espagne et de Sardaigne pressaient, du temps des romains, pour être préférables à celle de Byzance.

La chair de ce poisson est grasse et un peu indigeste, mais appétissante et de bon goût ; les gourmets distinguent la finesse de chaque morceau, et divisent l'animal en régions comme le bœuf. On estime surtout la nuque, l'épaule, et le ventre ou panse. Ses qualités alimentaires sont très appréciées, et ne le cèdent pas aux viandes de boucherie les plus nourrissantes.

On ne pourrait tirer parti de l'abondance de la pêche du thon, sans recourir aux procédés divers de conservation. — La plus usitée est la salaison : on lave et on vide le poisson, on le coupe par tranches, que l'on imprègne de sel broyé, et on l'arrange par lits dans des barils, avec des couches de sel. — Une autre méthode plus récente, celle de la conservation en vase clos dans l'huile d'olive, est infiniment supérieure. Elle se pratique comme pour la sardine.

On mange le thon frais rôti, et le thon conservé en pâté, en mayonnaise, en sauce blanche, à la provençale, ou bien encore en omelette, suivant la recette décrite par Brillat-Savarin, qui regarde ce met délicat comme devant être réservé pour les déjeuners fins et les réunions d'amateurs où l'on digère posément.

Dr A. DE LA PORTE, (*Hygiène Pratique*).

LA PROPRETÉ DE L'INDIVIDU ET DE LA MAISON.

CHAPITRE VII.

La propreté dans l'Hygiène Professionnelle (publique ou privée).—L'Ouvrier et l'Atelier.—Appendice sur la propreté Militaire.

“ La plupart des industries sont insalubres,” a écrit M. de Freycinet, dans son remarquable *Traité d'assainissement industriel*. Il est certain que le manouvrier se trouve plongé ordinairement dans les milieux nuisibles à la conservation de sa santé. Et nous ne parlons pas ici de l'atelier seulement. Les habitations ouvrières ! Quoi de plus lamentable ? Le mépris de l'hygiène publique, comme le mépris de l'humanité, s'y affiche avec impudeur. Comment voulez-vous demander à l'ouvrier de suivre les lois de l'hygiène privée, si vous ne modifiez d'abord son habitation ?

Cependant une ordonnance du préfet de police, en date du 7 mai 1878, a réglementé les conditions exigibles pour les garnis d'ouvriers : sol imperméable, fréquemment lavé ; murs badigeonnés à la chaux ou à l'huile, lessivés ou recrépis tous les ans au moins ; papiers de tapisseries fréquemment renouvelés ; corridors, paliers, escaliers, cabinets d'aisances, lavés et nettoyés plusieurs fois par jour ; linge de toilette, draps et couvertures fréquemment changés, etc., etc. Voilà quelques uns des excellents dispositifs de l'ordonnance préfectorale. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, et plus loin encore de la théorie à la pratique. L'exécution des précédentes prescriptions exigerait une vigilance administrative peu usitée ; un travail constant, auquel ne nous ont pas habitués les Conseils d'hygiène ;

enfin, une quantité d'eau journalière qui n'existe même pas actuellement (chose triste à dire) dans la capitale du monde...

* * *

Le véritable milieu de l'ouvrier, c'est l'atelier. Il demande, au point de vue de la propreté, et partant de l'assainissement, une installation hygiénique particulière. Le sol, variable selon le genre d'industrie, sera tantôt planchéié, cimenté, bitumé ou carrelé, tantôt recouvert de sciure de bois ou de sable fin ; si l'on cherche l'imperméabilité, on disposera le sol en pente, dans le but de faciliter l'écoulement des eaux et des immondices industrielles. Les murs et plafonds seront stucqués ou silicatés, pour être lavés plus aisément. Si l'atelier renferme des poussières dans son atmosphère, l'ouvrier sera muni d'un *masque* respiratoire, spécialement destiné à la filtration de l'air inspiré (1).

Certaines industries sont l'objet de réglementation spéciale de *police sanitaire*. Des mesures de propreté particulières sont ainsi exigées ; des fabriques de suifs, tanneries, corroieries, mégisseries ; des fabriques de poudrettes, vacheries, porcheries, ménageries, infirmeries de chiens, hôpitaux d'animaux, etc., des dépôts de salaisons, ateliers d'équarrissage, chambres d'extraction des parties soyeuses des chrysalides, etc., etc., en général, de toutes les industries qui mettent en œuvre des produits animaux. Nous ne saurions rappelez ici, même en résumé, ces prescriptions officielles. Nous dirons seulement que, pour tous les *dépôts d'animaux*, on exige un sol imperméable et creusé en pente, fréquemment nettoyé de son fumier et arrosé de désinfectants chimiques, avant le renouvellement de la paille.

(1) Respirateur Wolfé.

Pour les *abattoirs*, la police ordonne avec raison l'enlèvement rapide du sang, des fumiers, des résidus animaux de toute sorte ; le pavage des cours, où seront disposées des cuvettes et rigoles destinées à envoyer à l'égout les produits de déchets industriels. Dans l'intérieure des villes, plus que partout ailleurs, l'hygiène exige l'imperméabilité et l'imputrescibilité du sol des *étables*.

* * *

L'artisan, en général, doit avoir de sa personne les soins les plus minutieux. Il protégera sa peau par des vêtements spéciaux de travail, serrés au cou, aux poignets et aux maléoles ; par des chaussures solides et exactement appliquées ; enfin, s'il le faut, par des gants de travail. Quant à la préservation des muqueuses contre les poussières, elle s'obtient (nous l'avons dit) par les divers masques ou respirateurs.

L'ouvrier songera fréquemment aux frictions savonneuses, aux douches et bains généraux ; ce sont pour lui des armes hygiéniques, qui lui permettront de lutter, autant que cela est possible, contre la malfaisante action du milieu. Les artisans qui travaillent le *plomb* ce roi des poisons industriels (les typographes, coloristes, chauffeurs-mécaniciens, ébénistes, étameurs, empaqueteurs, teinturiers, vitriers, tailleurs de limes, fabricants de bèches, de cuirs vernis, de gants de mèches à briquets et de crayons de mineurs, les cérusiers, fleuristes etc., etc.), doivent (c'est pour eux une question vitale) avoir pour constant objectif la propreté la plus scrupuleuse.

Dans les ateliers d'imprimeries bien installés, se trouvent un nombre considérable de lavabos, permettant aux typographes de se nettoyer souvent et facilement les mains et surtout les ongles.

En
niq
nisi
son
son
du c
lava
Ces
seme
sorti
face,
après
dépo.
gé à g
netto.
débar
anfrac
ront v
ou de
devra
rincero
cérusie
telier.
cours a
fureux
leurs b.
sol, les
tenus e.
ra répa
minutie
pour le
comme
lent les

Les pr
résumer
cérusiers
doivent s
ceux qui
mercure,
photogra
vriers en
qui utilise

En traçant, d'ailleurs, les règles hygiéniques de préventions contre le saturnisme, le Conseil de salubrité a surtout songé aux ouvriers *cérusiers*, auxquels sont recommandés la propreté exquise du corps, des vêtements, des outils, et le lavage fréquent des mains et de la face.

Ces ouvriers doivent se rincer soigneusement la bouche avant leurs repas, au sortir de l'usine, nettoyer leurs mains, leur face, leurs muqueuses, etc. (mais seulement après avoir épousseté leurs habits de ville, déposé leurs vêtements de labeurs, épongé à grande eau leurs chaussures). Pour se nettoyer les mains et les avant-bras, pour débarrasser des particules toxiques les anfractuosités de leurs ongles, ils frotteront vivement ces parties avec du sable ou de l'argile (que le patron de l'usine devra mettre à leur disposition), et les rinceront ensuite à l'eau courante. Les *cérusiers* ne prendront aucun repas à l'atelier. Ils auront tous les trois jours recours aux bains tiède, savonneux ou sulfureux ; tous les quinze jours ils laveront leurs blouses et leurs gants de travail ; le sol, les tables et sièges des ateliers seront tenus extrêmement propres, et l'eau y sera répandue à profusion. Enfin, des soins minutieux sont recommandés aux ouvriers pour leurs dents et leurs gencives, où comme en un lieu d'élection, s'accumulent les particules plombiques.

* * *

Les prescriptions que nous venons de résumer ne sont pas applicables aux seuls *cérusiers*. Une foule de corps de métiers doivent se les approprier intégralement ; ceux qui manient les dangereux sels de *mercure*, tels que les étameurs, doreurs, photographes, chapeliers, empailleurs, ouvriers en poteaux télégraphiques ; ceux qui utilisent des produits arsénicaux, c'est

à-dire les ouvriers en papiers peints et abat-jour, les teinturiers, coloristes, fleuristes, feuillagistes, etc. ; ceux qui emploient le *cuivre* et ses composés, tels que les ouvriers chaudronniers, bronziers, estampeurs, horlogers, fabricants de verdet, etc.

* * *

Les houilleurs doivent suivre une hygiène spéciale, où la propreté joue, comme toujours, un rôle primordial. Ils tiennent leur peau très propre, laveront avant chaque repas, leur figure et leurs mains, et nettoieront après chaque journée, la totalité de leur corps. Toutes les compagnies houillères devraient distraire de leurs énormes dividendes les sommes nécessaires pour réaliser partout, dans les mines, la propreté de l'ouvrier et de ses vêtements : installer partout des vestiaires-lavoirs pour les mineurs, et généraliser les pulvérisateurs à eau adoptés, dans quelques fabriques de briquettes de houille, pour abattre la poussière et rendre ainsi plus facile et plus sain l'horrible travail des mines.

* * *

Les personnes qui manient le *sucré* (confiseurs) et les produits chimiques (épiciers, pharmaciens) ; les personnes en contact avec les animaux (vétérinaires) ou les produits animaux (tailleurs, boyaudiers, fossoyeurs, cardeurs de laine, crin, et plume), doivent être d'une propreté exquise, s'ils veulent éviter de dangereuses et rebelles dermatoses. Non seulement elles laveront fréquemment leurs mains à grande eau, mais elles les isoleront, par des onctions de glycérine et de corps gras ; chaque fois, pour ainsi dire, qu'elle auront à redouter un contact malpropre ou dangereux, elles s'enduiront de substances grasses les avant-bras

et les mains. *Si parva licet componere magnis*, pourquoi n'appliquerions-nous pas ici cette prescription aux médecins, aux sages femmes, aux nourrices ?

Les personnes qui sont, par-dessus tout, exposées aux poussières, les aiguiseurs, briquetiers, carriers, plâtriers, amidonniers, bluteurs et mesureurs de grains, meuniers, boulangers, fripiers, chiffonniers, cardeurs de matelas, etc., doivent fréquemment changer leurs vêtements, se débarrasser de leurs poussières par la brosse ; recourir, aussi souvent que possible, aux lotions et aux bains.

L'importance de toutes ces précautions de propreté sera comprise facilement par l'artisan, si les *Conseils d'hygiène* et les *écritains populaires* prennent à tâche de répandre partout d'aussi capitales notions. Les associations ouvrières se chargent bien d'en assurer l'exécution pratique et le développement. Alors pourra régner dans la classe populaire la santé, " ce problème social qui, d'après lord Beaconsfield, doit primer tous les autres."

* * *

Appendice sur la propreté dans la profession Militaire.

Longtemps on n'a rien dit, rien écrit, et (ce qui pis est) rien fait, pour la propreté du soldat. Celui-ci, quand, par hasard, il ne considérait pas la saleté comme une vertu militaire, n'avait guère, pour satisfaire ses besoins d'hygiène corporelle, que les baignades des quatres mois d'été.

Cependant, Dieu sait, si les exercices, la sueur, les poussières, les corvées de l'écurie, les promiscuités de la nourriture, du coucher, de la vie en commun, engendrent la crasse individuelle chez le soldat, la malpropreté et la puanteur dans les chambrées !

On a, toutefois (dans les nouvelles ca-

sernes) installé des lavabos. On a essayé des systèmes de bains de vapeur, bien insuffisants pour le lavage du corps ; on a inauguré, à diverses reprises, des méthodes variées de lavages, savonneux ou non, par immersion (bains) ou par aspersion (douches). Quelques chefs de corps exigent des soldats une friction savonneuse journalière avec le gant de crin.

Au point de vue de la *balnéation* dans les casernes, tout indique que l'on est sur la voie de systèmes pratiques, qui feront entrer au régiment la vraie propreté corporelle, au lieu de la propreté apparente des boutons de cuivre.

Il est vraiment à désirer que l'armée ne continue pas à être une école de saleté, comme elle en fut longtemps une d'alcoolisme. Pour cela il faut exiger du soldat des frictions générales tous les jours avec un gant de crin trempé dans l'eau de savon ; pour éviter la stomatite ulcéro-membraneuse, faire rincer souvent la bouche des soldats et nettoyer leurs dents avec un mouchoir et de l'eau de savon ; veiller également par des visites fréquentes, à la propreté du cuir chevelu, des organes génitaux, et surtout des pieds. Si le soldat ne prend des bains de pieds fréquents, il se forme sur ses orteils des stratifications noirâtres et épaisses, qui détermineront, pendant la marche, des ulcérations étendues.

Le vêtement du soldat sera tenu très propre ; comme linge du corps, deux chemises de coton, un caleçon, un mouchoir et une serviette lui sont absolument indispensables.

* * *

— La caserne est abominablement méphitique, parce que ses murailles et son sol s'imprègnent sans trêve de toutes les saletés imaginables. La première chose à faire pour remédier à la malpropreté du

si
ca
les
pro
et
vri
trir
sert

N
lem
gles
men
siècl
gle,
quan

MAI

FINA
M. M. J
Archib
CHEMI
Beauso
lone, K
POLI
Grenier,
Bride, I
FEU.-
Roussea

logement militaire, c'est d'imiter les Prussiens, qui ont une chambrée de jour et une de sommeil. Ensuite, il faut imperméabiliser le sol et les murs de la caserne, et les maintenir dans un état constant de propreté obligatoire, qui n'est réalisable que par des quotidiens lavages à grande eau.

Nous résumerons enfin dans les propositions suivantes la propreté dans les camps : enlever et éloigner tous les jours les fumiers et les eaux grasses ; enfouir profondément tous les débris organiques et surtout les déchets animaux ; — recouvrir de terre les fosses qui servent de latrines ; renouveler souvent la paille qui sert de coucher aux troupes, etc.

Nous sommes convaincu que c'est seulement en observant étroitement les règles de la propreté que l'on pourra faire mentir la phrase si triste qu'écrivait, au siècle dernier, l'hygiéniste militaire Pringle, parlant du soldat : "*Plus occidit aer quam gladius.*"

VARIETES.

L'ÉDILITÉ MONTREALAISE.

POUR 1887-1888.

MAIRE : — HON. J. J. C. ABBOTT.

FINANCES. — M. Grenier, Président ; MM. Laurent, Mooney, Farrell, Perreau, Archibald, Rolland.

CHEMINS.—M. Laurent, président ; MM. Beausoleil, Préfontaine, Villeneuve, Malone, Kennedy, Wilson.

POLICE.— Jeannotte, président ; MM. Grenier, Kennedy, Dubuc, Brunet, McBride, Lee.

FEU.— M. Stevenson, président ; MM. Rousseau, Cunningham, Boisseau, Wil-

son, Perreault, V. Grenier.

EAU.— M. Donovan, président ; MM. Holland, Hamelin, Archibald, Martineau, Rousseau, V. Grenier.

MARCHES.— M. Beausoleil, président ; MM. Boisseau, Malone, Dufresne, McBride, Cunningham, Villeneuve.

ECLAIRAGE.—M. Rainville président ; MM. Cunningham, Préfontaine, Dupuis, Malone, White, Brunet.

HOTEL DE-VILLE.— M. White, président ; MM. Rainville, Farrell, Préfontaine, Stevenson. Martineau, Rolland.

SANTE.— M. Mount, président : MM. Cunningham, Dupuis Mooney, White, Hamelin, Rousseau.

PARCS ET ERAVERSES — M. Dubuc, président ; MM. Jeannotte, Stevenson, Boisseau, Farrell, Dufresne, Lee.

COMMISSIONS DU PARC.—D. Holland, président ; MM. Grenier, Donovan.

Nous reposons beaucoup de confiance dans la commission d'hygiène municipale telle que constituée cette année.

STATISTIQUE MORTUAIRE

Le nombre total de décès dans cette ville, durant le mois de février, a été de 363, donnant une moyenne de 23,38 par 1000 habitants. Sur ce nombre, on compte 192 du sexe masculin, 171 du sexe féminin, 71 mariés, 15 veufs, 16 veuves, 45 célibataires et 216 enfants, réparti comme suit :

Canadiens-français.....	265
Autres catholiques.....	35
Protestants	63
	363

Les principales causes de décès ont été :

Consomption... 45 rougeole	10
----------------------------------	----

croup..... 27 diphthérie 19 fièvre typhoïde. 4

Encéphalite 18, apoplexie 1, paralysie 5, convulsions 18, autres maladies du système nerveux 15, maladies du cœur 12, Bronchite 18, pneumonie 22, etc.

Mentionnons aussi 12 morts accidentelles.

Il y a eu 83 mortalités au-dessous de 6 mois, 127 de 6 mois à 10 ans, 15 de 10 à 20 ans, 54 de 20 à 40 ans, 35 de 40 à 60 ans, 39 de 60 à 80 ans, 8 de 80 à 90, 1 de 90 à 100 et un inconnu.

On remarque 36 enfants trouvés morts en dedans et en dehors des limites de la ville.

Voici maintenant les observations météorologiques du mois.

Moyenne de la température.....	14o 61
“ du baromètre.....	30o 17 43
“ de l'humidité.....	40o 64
“ de la vitesse des vents par heure.....	12 00
Direction générale des vents.	O. S. O.

STATISTIQUES INTÉRESSANTES.

Il y a eu, pendant l'année dernière 8,226 naissances dans la cité de Montréal. De ce nombre, 7,103 ont eu lieu chez les catholiques, et 1,123 chez les protestants; le nombre des enfants du sexe masculin, a été de 4,254 et du sexe féminin, 4,676. Pendant le même temps, les décès ont été de 4,156; ce qui laisse en faveur des naissances une balance de 4,070. Il y a eu, 1,753 mariages, soit 1,314 chez les catholiques et 439 chez les protestants.

L'HYGIÈNE DES MAINS.

Les mains sont, bien à tard, une des parties du corps les plus généralement négligées. Aussi, nombre de maladies qui affectent ces organes sont-elles le propre résultat de cette négligence. Le point capital, cependant, est de les

maintenir toujours en parfait état de propreté.

Un de nos confrères américains préconise, à cette effet, le procédé facile suivant: "Mélangez à l'eau dans laquelle vous vous laverez les mains un peu d'ammoniaque et de borax, ou, mieux encore, ajoutez à votre eau une petite quantité de farine d'avoine bien sèche. Cette préparation assouplit les pores de la peau, et blanchit les mains." Elle est de beaucoup préférable à l'usage de la glycérine, que certaines personnes utilisent avant de se mettre au lit, et qui nécessite l'usage de gants de nuit, mais que d'autres ne peuvent supporter, parce qu'elle leur rend les mains rudes et rouges. Une autre préparation, qui peut également donner de bons résultats, est l'adjonction d'un blanc d'œuf et d'un grin d'alun à l'eau des ablutions. Cette préparation est analogue à la composition de l'ancienne pâte de toilette des Romains, à base de blanc d'œuf, de fleur d'orge et de miel, mais à notre avis, elle demeure inférieure à l'usage de la farine d'avoine.

LA GAZETTE MÉDICALE DE MONTRÉAL.

Nous accusons réception du premier numéro de la "Gazette Médicale de Montréal." Ce Journal, sous la direction de membres distingués de la profession, ne peut manquer que de rendre d'éminents services à la science médicale de ce pays. Succès et prospérité.

Le Retour de M. le Dr Brodeur à Montréal.

Après une absence de 14 années, M. le Dr Azarie Brodeur nous arrive avec une réputation propre à jalouser les vieux disciples d'Esculape de la métropole du Canada. Nous sommes heureux de saluer ce nouveau confrère qui, nous n'en doutons pas, contribuera largement au progrès de la science médicale dans ce pays. Quoique jeune encore le Canada compte déjà des intelligences d'élite qui lui font honneur à l'étranger. Nous souhaitons donc à notre savant confrère succès.

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts, }
ponts, arpentages publics et particu- }
liers, subdivisions cadastrales. }

{ Places et dévis pour constructions civiles }
{ et religieuses, établissements industriels, }
{ constructions privées. }
Expertises, arbitrages, expropriation.

J. EMILE VANIER

INGENIEUR CIVIL ET SANITAIRE,

ARPENTEUR PROVINCIAL, ARCHTECTE.

BUREAUX : NO. 61 RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

Brevets d'invention, Marques de Commerce
Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités
à correspondre.

◁ T. CODERRE ▷

PHARMACIEN

NOS. 87 ET 89 RUE ST ANTOINE,
MONTREAL.

Médicaments purs, produits chimiques et pharmaceutiques de
toutes sortes fournis aux médecins à très bas prix.

Les drogues et produits chimiques sont parfaitement purs et
strictement garantis.

Commandes par la poste, soigneusement et promptement
remplies.

Les marchandises commandées par les médecins résidant en
dehors de la ville, seront empaquetées et livrées aux agents d'Ex-
press ou de Freight sans frais.

On trouvera toujours chez-moi les préparations pharmacéu-
tiques les plus récentes et les remèdes les plus nouveaux.

Procurez-vous ma liste de prix.



LA MAISON BARRÉ

Occupe la rue Fortifications à Montréal. Il y a dans ces caves des vins fins, des vermouths, de fines champagne qui y sont préparés pour la plus grande joie du consommateur dont le goût est délicat et exigeant.

Nos lecteurs comprendront que cette entreprise rend un service immense à l'hygiène publique, car son succès sera la substitution du vin à l'alcool.

Nous donnons ici un certificat.

Nous soussignés N. Fafard, M. D. professeur de chimie à L'Université Laval et C. A. Pfister professeur de chimie à L'École Polytechnique, certifions avoir examiné trois échantillons de vins canadiens à nous remis le 22 janvier dernier par M. Barré et Cie de Montréal : Vin rouge vin blanc et vin de Sicile.

“ Le premier, vin rouge, d'une densité de 1 à 600^e, avait un pourcentage d'alcool de 12.2, une acidité correspondant à 16 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait nettement la présence du tannin.

“ Le second, vin blanc, d'une densité de 0.995 à 600^e F., avait une richesse alcoolique de 17.4, une acidité totale correspondant à 13 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait une quantité notablement plus faible de tannin.

“ Le troisième, vin de Sicile, densité 1.005 à 600^e F., avait une richesse de 16.8 p.0/0 en alcool une acidité totale correspondant à 15 milligrammes 7 d'ammoniaque, accusait une quantité de tannin intermédiaire entre les deux précédents.

“ Nous n'avons trouvé nulle trace de substances fâcheuses, de sophistication, d'addition nuisibles, de matières étrangères au vin naturel.

— Les vins étaient d'un bel aspect, limpides, d'un bouquet agréable et particulier pour chacun d'eux. Degustés, le vin blanc était sec et alcoolique, peu sucré; le vin rouge, plus sucré, plus acide, avec un goût de framboise particulier à certains raisins de ce continent; le vin de Sicile plus sucré, très agréable.

Nous devons remarquer que la saveur acide est due surtout à la présence du bitartrate de potasse, élément essentiel des vins naturels; l'astringence est due au tannin naturel qui donne aux vins leur tonicité.

“ En somme nous avons trouvé dans ces vins les caractéristiques des vins de raisin, ils sont sains, bons et plaisent au palais.

N. FAFARD, M. D. — C. A. PFISTER.

Exposition d'Ottawa, 1884— 7 premiers prix, un prix extra; un diplôme; une médaille d'argent, une médaille de bronze. (36 concurrents) Exposition de London, 1885— 2 premiers prix et deux seconds prix— Exposition universelle de la Nouvelle Orléans 1886— Un second prix et deux diplômes.